

SÉANCE ORDINAIRE DU 04 DÉCEMBRE 2023

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de Sainte-Croix, M.R.C. de Lotbinière, tenue lundi le quatrième jour du mois de décembre en l'an deux mille vingt-trois, au lieu habituel des séances dudit conseil, à 19:00 heures.

Présents : **LE MAIRE:**
Monsieur Stéphane Dion

LES CONSEILLERS (ÈRES) :
Mme Mylène Neault
M. Marc-Olivier Habel
Mme Mélanie Picard
M. Alex Papineau
Mme Sophie Côté
Mme Carmen Demers

Tous membres du conseil et formant quorum.

Directeur général et greffier-trésorier : Monsieur Francis Matte

Présence de 2 citoyens

1. Mot du Maire
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Procès-verbal - Séance ordinaire du 06 novembre 2023
4. Période de déclarations et de questions du conseil municipal
5. Première période de questions du public et les questions reçues par courriel
6. Municipalité de Sainte-Croix
 - 6.1- Comptes à payer
 - 6.2- Adoption / Règlement #693-2023 / Règlement relatif à l'exercice du droit de préemption sur un immeuble du territoire
 - 6.3- Adoption / Règlement #694-2023 / Règlement modifiant le règlement #674-2022 relatif aux modalités de publication des avis publics
 - 6.4- Autorisation pour la conclusion d'une entente intermunicipale / ressource en aménagement du territoire et développement durable
 - 6.5- Octroi de mandat / Gré à gré / Fusions expert conseil inc. / Services d'ingénierie mécanique / Projet de réaménagement de l'hôtel de ville
 - 6.6- Octroi de mandat / Gré à gré / Nummax (Contrôle concept dynamique inc.) / Remplacement de l'enseigne de l'hôtel de ville
 - Nomination des membres
 - 6.7- Comité de démolition
 - 6.8- Comité des mesures d'urgence
 - 6.9- Comité pour l'embellissement de Sainte-Croix
 - Dépôts
 - 6.10- Dépôt de la déclaration des intérêts pécuniaires des membres du conseil municipal
 - 6.11- Dépôt du registre public des déclarations faites par un membre du conseil municipal
 - Règlement #695-2023 remplaçant le règlement #678-2023 pour permettre la circulation des véhicules hors route sur certains chemins municipaux
 - 6.12- Dépôt du règlement #695-2023
 - 6.13- Avis de motion
 - Règlement #696-2023 remplaçant le règlement #676-2022 – Règlement harmonisé sur la sécurité publique et la protection des personnes et des propriétés (RHSPPPP)
 - 6.14- Dépôt du règlement #696-2023
 - 6.15- Avis de motion

SUITE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 04 DÉCEMBRE 2023

Ressource partagée en aménagement du territoire et développement durable

6.16- Nomination de fonctionnaires désignés pour l'application des règlements municipaux

7. Centre culturel et sportif de Sainte-Croix de Lotbinière inc.

7.1. Comptes à payer

7.2. Résolution / Hommage à monsieur Jacques Boivert / Chambre des arbitres

8. Voirie

Développement industriel

8.1 Autorisation de paiement / Honoraires professionnels / WSP Canada inc. / Étude préliminaire / Nouveau secteur industriel

Réfection de la rue Hamel

8.2 Autorisation de paiement / Honoraires professionnels / Groupe conseil CHG inc. / Surveillances des travaux

8.3 Autorisation de paiement / Honoraires professionnels / Laboratoires d'expertises de Québec Ltée (LEQ) / Contrôle qualitatif des matériaux

Réfection rue du Bateau

8.4 Autorisation de paiement / Honoraires professionnels / Pluritec Itée/ Mandat d'inspection, relevés topographiques et études environnementales (ÉES Phase I) et écologique

9 Hygiène du Milieu

Projet d'assainissement des eaux usées

9.1 Autorisation de paiement / Honoraires professionnels / WSP Canada inc. / Mandat de mise à jour des calculs

Prolongement des réseaux sur la Route Marie-Victorin

9.2 Autorisation de paiement / Honoraires professionnels / Groupe conseil CHG inc. / Études préliminaires

Prolongement de la rue Barbin

9.3 Octroi de mandat / Gré à gré / Gestizone inc. / Demande d'autorisation ministérielle, plan de revégétalisation et accompagnement / Déplacement du cours d'eau

10 Service des incendies

10.1 Intention à participer à une étude de faisabilité et diagnostics concernant le regroupement des services incendies dans la MRC de Lotbinière

11 Loisirs et culture

11.1 Embauche / Gabriel Turcotte / Poste temporaire d'homme d'entretien à l'aréna

11.2 Attribution / Nicolas Bouchard / Poste de préposé à la maintenance pour le service des loisirs / Temps complet

Réaménagement du Parc Jean-Guy Fournier

11.3 Octroi de mandat / Gré à gré / Patriarche inc. / Services d'architecture

11.4 Octroi de mandat / Gré à gré / Pluritec / Services d'ingénierie

12 Varia

Office municipal d'habitation du Nord de Lotbinière

12.1 Budget supplémentaire (octobre 2023)

12.2 Budget supplémentaire (novembre 2023)

MRC de Lotbinière

12.3 Entente d'entraide intermunicipale établissant la fourniture mutuelle de services pour la sécurité civile

Transport adapté et collectif de Lotbinière

12.4 Renouvellement du service de transport adapté pour 2024

13 Deuxième période de questions du public et les questions reçues sur Facebook

Levée de l'assemblée

SUITE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 04 DÉCEMBRE 2023

MOT DU MAIRE

Monsieur Stéphane Dion, maire, mentionne l'inauguration du nouveau centre de conditionnement physique qui a eu lieu la semaine précédente en collaboration avec l'entreprise Bibby Sainte-Croix. Il tenait à remercier l'entreprise, ainsi que le directeur des loisirs et la directrice des communications de la municipalité pour leur implication et leur travail. Il soutient l'idée que ce projet sera un grand avantage pour la communauté.

401-2023

LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL est proposé par Mélanie Picard, appuyé par Sophie Côté, et résolu unanimement d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

402-2023

PROCÈS-VERBAL - SÉANCE ORDINAIRE DU 6 NOVEMBRE 2023

IL est proposé par Mylène Neault, appuyé par Marc-Olivier-Habel, et résolu unanimement d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire de la Municipalité de Sainte-Croix du 06 novembre 2023 tel que transcrit au livre du procès-verbal des délibérations.

PÉRIODE DE DÉCLARATIONS ET DE QUESTIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

- Mme Mylène Neault : Remerciements à tous les participants, bénévoles et donateurs lors du marché de Noël du 26 novembre. Remerciements à tous les bénévoles impliqués lors de l'événement de Noël du 2 décembre. Dernière semaine pour l'inscription aux paniers de Noël d'entraide Sainte-Croix.
- M. Marc-Olivier Habel : Rappel aux citoyens que la prochaine collecte de compost aura lieu le 21 décembre. La récolte de sapin de Noël usagé aura lieu à l'abri du Parc Jean-Guy Fournier jusqu'au 7 janvier.
- Mme Mélanie Picard : Informations concernant la campagne d'achat local « Je choisis Lotbinière » se tenant du 15 novembre au 15 décembre.
- M. Alex Papineau : Informations concernant l'affichage publicitaire d'entreprises au Centre culturel et sportif, la programmation des loisirs pour l'hiver 2024, ainsi que les heures d'ouverture de la salle de quilles.
- Mme Sophie Côté : Présentation du ruban blanc pour le soutien contre la violence faite aux femmes se tenant du 25 novembre au 6 décembre en référant le Centre femmes de Lotbinière comme ressource.
- Mme Carmen Demers : Remerciements pour le souper de Noël du 2 décembre organisé par les Joyeux Pionniers. Il y aura un tournoi de cartes à 19h, jeudi le 28 décembre à la salle Robert-Daigle.

PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC ET LES QUESTIONS REÇUES PAR COURRIEL

- Aucune question reçue par courriel.
- Information concernant le changement du nom du chemin de l'Aqueduc.
- Information concernant la mise en lumière de l'église de Sainte-Croix.
- Information concernant le projet de l'achat de l'église.

MUNICIPALITÉ DE SAINTE-CROIX

403-2023

COMPTES À PAYER

IL est proposé par Carmen Demers, appuyé par Sophie Côté, et résolu unanimement de ratifier les comptes payés et d'autoriser le paiement des comptes suivants :

MUNICIPALITÉ

SALAIRES DE NOVEMBRE 2023

SALAIRES BRUTS DU 22 OCTOBRE AU 25 NOVEMBRE 2023	ADMINISTRATION (DIRECTION, TRAVAUX PUBLICS, COMMUNICATIONS, URBANISME & LOISIRS)	34 698.89
	SALAIRES DES EMPLOYÉS DE L'ADMINISTRATION, VOIRIE, RÉSEAU, CONCIERGERIE, CULTURE POLYVALENTE, BIBLIOTHÈQUE, BRIGADIERS & SALLE DE QUILLES	45 129.74
	AVANTAGES SOCIAUX	13 552.65
	SOUS-TOTAL	93 381.28

SUITE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 04 DÉCEMBRE 2023

INSTITUTION(S) FINANCIÈRE(S) DE NOVEMBRE 2023

INSTITUTION(S) FINANCIÈRE(S)	FRAIS DE FINANCEMENT	0.00
TOTAL		93 381.28

COMPTES PAYÉS DE NOVEMBRE 2023 – RATIFICATION

9235-0669 QUÉBEC INC.	712.85	
222001526 ENTR. & REPAR. EXT. & CYLINDRE	712.85	LOCATION SYSTÈME CASCADES NOVEMBRE 2023 À OCTOBRE 2024
ANDRÉ LAFRANCE	500.00	
5513600000 DEPOTS ET RETENUES DE	500.00	REMBOURSEMENT DÉPÔT DE GARANTIE
AREO-FEU LTEE	722.91	
222000650 PIECES & ACCESSOIRES- INCENDIE	722.91	CASQUE & ÉCUSSONS
BANQUE NATIONALE DU CANADA (MASTERCARD)	8 933.64	
222000631 ESSENCE - VEHICULES INCENDIE	67.00	ESSENCE INCENDIE
222000631 ESSENCE - VEHICULES INCENDIE	109.47	ESSENCE INCENDIE
232003631 ESSENCE - CAMION MUNICIPAL	115.00	ESSENCE SILVERADO
270153447 ACTIVITÉS SPÉCIALES LOISIRS	244.90	BONBONS HALLOWEEN
270125610 ACHAT CASSE-CROÛTE/BAR	80.58	ACHAT CASSE-CROÛTE
232000631 ESSENCE - EQUIPEMENT VOIRIE	75.00	ESSENCE SAVANA
232003631 ESSENCE - CAMION MUNICIPAL	164.99	ESSENCE SAVANA
270153447 ACTIVITÉS SPÉCIALES LOISIRS	3.60	ACHAT HALLOWEEN
270125610 ACHAT CASSE-CROÛTE/BAR	49.44	ACHAT CASSE-CROÛTE
270150631 ESSENCE LOISIRS	136.56	ESSENCE CAMION
222000631 ESSENCE - VEHICULES INCENDIE	115.76	ESSENCE INCENDIE
270125610 ACHAT CASSE-CROÛTE/BAR	60.37	ACHAT CASSE-CROÛTE
232001631 DIESEL - TRACTEUR KUBOTA	77.48	DIESEL KUBOTA
232003631 ESSENCE - CAMION MUNICIPAL	168.58	ESSENCE SAVANA
232003631 ESSENCE - CAMION MUNICIPAL	168.71	ESSENCE SAVANA
232003631 ESSENCE - CAMION MUNICIPAL	139.75	ESSENCE SIERRA
270190631 ESSENCE &HUILE- ENT. SKI FOND	91.00	ESSENCE PLEIN-AIR
232003631 ESSENCE - CAMION MUNICIPAL	108.00	ESSENCE SILVERADO
222000631 ESSENCE - VEHICULES INCENDIE	85.00	ESSENCE INCENDIE
232001631 DIESEL - TRACTEUR KUBOTA	84.50	DIESEL TRACTEUR
232003631 ESSENCE - CAMION MUNICIPAL	169.53	ESSENCE SAVANA
270150631 ESSENCE LOISIRS	129.01	ESSENCE CAMION
270153447 ACTIVITÉS SPÉCIALES LOISIRS	-255.90	CRÉDIT ACHAT BAR HALLOWEEN
270153447 ACTIVITÉS SPÉCIALES LOISIRS	349.25	ACHAT BAR HALLOWEEN
222000631 ESSENCE - VEHICULES INCENDIE	133.76	ESSENCE INCENDIE
270153447 ACTIVITÉS SPÉCIALES LOISIRS	100.00	CARTE-CADEAU TRAGE HALLOWEEN
232003631 ESSENCE - CAMION MUNICIPAL	140.58	ESSENCE SIERRA
213000321 TIMBRES POSTES- ADMINISTRATION	211.55	ROULEAUX DE TIMBRES
222000321 TIMBRES-POSTES - INCENDIE	211.55	ROULEAUX DE TIMBRES
213000321 TIMBRES POSTES- ADMINISTRATION	211.56	ROULEAUX DE TIMBRES
270153447 ACTIVITÉS SPÉCIALES LOISIRS	5 392.91	COMPILATION FACTURES ACTIVITÉ NOËL 2023
213000670 PAPETERIE - FOUR, IMP. LIVRES	4.00	REGISTRE FONCIER DU QUÉBEC
270153447 ACTIVITÉS SPÉCIALES LOISIRS	-9.85	CRÉDIT ACHAT HALLOWEEN
BODY GYM ÉQUIPEMENTS	2 000.00	
2308050725 MACH. OUTILL. EQUIP. LOISIRS	2 000.00	ACHATS ÉQUIPEMENTS GYM DÉPÔT INITIAL
BUOPRO CITATION INC.	172.45	
213000670 PAPETERIE - FOUR, IMP. LIVRES	172.45	ACHATS DIVERS PAPETERIE
CARQUEST CANADA LTEE	145.58	
232000525 ENT. ET REP. -VEHICULES-VOIRIE	145.58	ENTRETIEN SILVERADO
CENTRALE DES SYNDICATS DEMOCRATIQUES	310.50	
5513880000 COTISATIONS SYNDICALES A PAYER	310.50	REMISE OCTOBRE 2023
CENTRE CULTUREL & SPORTIF DE	75 000.00	
270130959 PART. FIN. - C/CULTUREL	75 000.00	PARTICIPATION MUNICIPALE 2023
CENTRE DE VILLÉGIATURE BELLE-VUE	574.88	
270150447 ENTENTE & ACT SPECIALE LOISIRS	574.88	ENTENTE ACCÈS PISCINE CAMP DE JOUR 2023
CONCEPTION MIRAJO	919.78	
270153447 ACTIVITÉS SPÉCIALES LOISIRS	689.84	PUBLICITÉ HALLOWEEN 2023 & ENSEIGNE BIBLIOTHÈQUE
269000494 PUBLI. - PROMOTION TERRITOIRE	229.94	PUBLICITÉ HALLOWEEN 2023 & ENSEIGNE BIBLIOTHÈQUE
DÉNEIGEMENT ROGER LAMBERT INC.	627.77	
232000443 ENLEVEMENT NEIGE - GARAGE	627.77	DÉNEIGEMENT ÉGLISE 2023-2024 1/2
ÉQUIPRO LOCATION ET VENTE D'OUTILS	287.44	
270120522 ENT. ET REP. - CENTRE COMM. R.	287.44	LOCATION NACELLE NETTOYAGE FENÊTRES HÔTEL DE VILLE
FONDS D'INFORMATION SUR LE TERRITOIRE	24.60	
213000670 PAPETERIE - FOUR, IMP. LIVRES	24.60	AVIS MUTATION
FRANCIS MATTE	84.58	
213000310 DEPLACEMENT & REPRE. ADM. H+V	84.58	FRAIS DÉPLACEMENT & REPRÉSENTATION NOVEMBRE 2023
GLS DICOM EXPRESS	63.41	
232000322 FRET ET MESSAGERIE - VOIRIE	18.63	TRANSPORT PANNEAUX SIGNALISATION
232000322 FRET ET MESSAGERIE - VOIRIE	28.73	TRANSPORT PANNEAUX SIGNALISATION
222001526 ENTR. & REPAR. EXT. & CYLINDRE	16.05	TRANSPORT MATÉRIEL INCENDIE
GROUPE GID DESIGN INC.	17 246.25	
270240522 ENT ET RÉP ÉGLISE SAINTE-CROIX	17 246.25	HON. PROF. NO. 5 SERVICES PROFESSIONNELS ÉTUDE DE FAISABILITÉ
HOME HARDWARE	500.23	
269000959 COMITÉ D'EMBELLISSEMENT	48.23	TIGES D'ARMATURE
222000527 ENT. ET REP. - AMEUB. INCENDIE	220.66	DÉTECTEURS DE FUMÉE
259000522 ENT ET REP/PAVILLON ET ABRI	23.97	BALAIS À NEIGE, CHIFFRES NUMÉRO DE PORTE & LAVE-GLACE
232000521 ENTR. REPAR. - VOIRIE	44.81	PEINTURE
270150525 ENT ET RÉP VEHICULES LOISIRS	58.58	BALAIS À NEIGE, CHIFFRES NUMÉRO DE PORTE & LAVE-GLACE
241300521 ENT. & REP. - RESEAU D'AQUEDUC	17.81	ADHÉSIF EPOXY
270190522 ENTR. PISTES DE SKI FOND	86.17	GANTS DE TRAVAIL
HYDRO-QUEBEC	8 220.36	
232000681 ELECTRICITE-GARAGE MUN. 786613	643.13	SERVICE MI-AOÛT À MI-OCTOBRE 2023
270121681 ELECTRICITE ASCENSEUR 786977	97.29	SERVICE MI-AOÛT À MI-OCTOBRE 2023
241400681 ELECTRICITE DEGRILLEUR 787041	262.77	SERVICE MI-AOÛT À MI-OCTOBRE 2023
234000681 ECLAIRAGE URBAIN 786829-787553	1 008.50	SERVICE OCTOBRE 2023
234050681 ECLAIRAGE RURAL 786894-980212	113.30	SERVICE OCTOBRE 2023
241502681 ELECT ST POMPAGE DU BATEAU	36.40	SERVICE SEPTEMBRE ET OCTOBRE 2023
234000681 ECLAIRAGE URBAIN 786829-787553	23.17	SERVICE SEPTEMBRE ET OCTOBRE 2023
270125681 ELECTRICITE QUILLES	277.63	SERVICE MI-AOÛT À MI-OCTOBRE 2023
222000681 CHAUFFAGE - P. INCENDIE 787314	484.21	SERVICE SEPTEMBRE ET OCTOBRE 2023
234000681 ECLAIRAGE URBAIN 786829-787553	40.34	SERVICE SEPTEMBRE ET OCTOBRE 2023
234000681 ECLAIRAGE URBAIN 786829-787553	23.17	SERVICE SEPTEMBRE ET OCTOBRE 2023
234000681 ECLAIRAGE URBAIN 786829-787553	25.67	SERVICE OCTOBRE 2023
234000681 ECLAIRAGE URBAIN 786829-787553	42.54	SERVICE OCTOBRE 2023
241300681 ELECTRIC - P. STE-CROIX 786506	1 250.37	SERVICE OCTOBRE 2023
241200681 ELECTRICITE U/EAU POT. 786712	2 179.96	SERVICE MI-OCTOBRE À MI-NOVEMBRE 2023
270120681 ELECTRICITE - C/ COMM. 786415	1 711.91	SERVICE MI-OCTOBRE À MI-NOVEMBRE 2023
JACINTHE PAQUET	65.66	
213000310 DEPLACEMENT & REPRE. ADM. H+V	65.66	FRAIS DÉPLACEMENT & REPRÉSENTATION NOVEMBRE 2023
LES EXCAVATIONS STE-CROIX INC.	77 365.91	
2304038721 RÉFECTION RUE LAUZÉ	-3 885.55	CRÉDIT RETENUE NO. 3
2304038721 RÉFECTION RUE LAUZÉ	29 792.60	RETENUE NO. 2
2304038721 RÉFECTION RUE LAUZÉ	51 458.86	RETENUE NO. 1
LES PTITS MOTEURS SAINTE-CROIX INC.	6.16	
270150525 ENT ET RÉP VEHICULES LOISIRS	6.16	ENTRETIEN VTT

SUITE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 04 DÉCEMBRE 2023

LIBRAIRIE RENAUD-BRAY		404.63	
270230670	ACHATS DE VOLUMES	123.75	ACHATS VOLUMES
270230670	ACHATS DE VOLUMES	280.88	ACHATS VOLUMES
LIRETTE MG INC.		45.94	
270125526	ENT & RÉP MACH/OUTEQU QUILLES	45.94	SERVICE TECHNIQUE CAISSE
M.R.C. DE LOTBINIERE		30 254.27	
245235446	ENLEVEMENT MATIÈRES	1 593.75	QUOTE-PART MRC PGMR 2023 4/4
215000951	QUOTE-PART MRC - EVALUATION	5 882.82	QUOTE-PART MRC ÉVALUATION 2023 11/12
245120951	QUOTE-PART MRC - ENF. SANITAIR	10 179.51	QUOTE-PART MRC ENFOUSSEMENT 2023 11/12
249000951	QUOTE-PART MRC-VID FOSSES	8 120.00	QUOTE-PART MRC GESTION DES BOUES FOSSE SEPTIQUE 2023 4/4
222001951	QUOTE-PART MRC - ADM.	4 478.19	QUOTE-PART MRC SÉCURITÉ INCENDIE 2023 4/4
MINISTÈRE DU REVENU DU QUÉBEC		22 465.31	
5513871000	C.S.S.T. A PAYER	1 542.48	REMISE OCTOBRE 2023
5513825000	RQAP A PAYER	971.53	REMISE OCTOBRE 2023
5513860000	R.A.M.Q. A PAYER	3 575.51	REMISE OCTOBRE 2023
5513850000	R.R.Q. A PAYER	6 361.64	REMISE OCTOBRE 2023
5513841000	IMPOT PROVINCIAL SUPPLÉMENT.	80.00	REMISE OCTOBRE 2023
5513840000	IMPOT PROVINCIAL A PAYER	9 934.15	REMISE OCTOBRE 2023
PAGES JAUNES		141.53	
213000331	TELEPHONE HOTEL VILLE 926-3494	141.53	SERVICE NOVEMBRE 2023
PAMELLA MARION		32.29	
270150454	PERFECTIONNEMENT LOISIRS	32.29	FRAIS REPRÉSENTATION FORMATION
PAUL CASTONGUAY		500.00	
5513600000	DEPOTS ET RETENUES DE	500.00	REMBOURSEMENT DÉPÔT DE GARANTIE
PHARMACIE STE-CROIX		60.32	
270125660	PRODUITS D'ENTRETIEN QUILLES	60.32	ACHATS PRODUITS D'ENTRETIEN
RECEVEUR GÉNÉRAL DU CANADA		9 710.35	
5513820000	ASSURANCE-EMPLOI A PAYER	1 600.20	REMISE OCTOBRE 2023
5513816000	IMPOT FÉDÉRAL SUPPLÉMENT.	80.00	REMISE OCTOBRE 2023
5513815000	IMPOT FEDERAL REG. A PAYER	8 030.15	REMISE OCTOBRE 2023
SAGE ASSURANCES RENTES COLL. EN FIDUCIE		3 816.01	
5513870000	ASS. COLLECTIVES A PAYER	3 816.01	POLICE NO. 48842 NOVEMBRE 2023
SIGNALISATION LEVIS INC.		358.38	
235500649	PLAQUES DE RUES, SIGNALISATION	358.38	PANNEAUX SENTIERS VHR RUE THIBODEAU
SUPERMARCHE STE-CROIX INC.		41.05	
270125610	ACHAT CASSE-CROÛTE/BAR	41.05	ACHAT CASSE-CROÛTE
TELU COMMUNICATIONS INC.		318.09	
241300331	TELEP. - P. STE-CROIX 926-2324	45.44	SERVICE NOVEMBRE 2023
241400331	TELEPHONE DEGRILLEUR 926-2612	45.47	SERVICE NOVEMBRE 2023
259000331	TELEPHONE/PAVILLON ET ABRI	45.45	SERVICE NOVEMBRE 2023
222000331	TEL.2464, INTERNET& PAGETS (9)	45.45	SERVICE NOVEMBRE 2023
232000331	TELEPHONE - VOIRIE CELLULAIRES	45.44	SERVICE NOVEMBRE 2023
259000331	TELEPHONE/PAVILLON ET ABRI	45.33	SERVICE NOVEMBRE 2023
213000331	TELEPHONE HOTEL VILLE 926-3494	45.51	SERVICE NOVEMBRE 2023
TELU IP		314.06	
213000331	TELEPHONE HOTEL VILLE 926-3494	35.02	SERVICE NOVEMBRE 2023
270126331	TELEPHONE/INTERNET SALLE GYM	10.89	SERVICE NOVEMBRE 2023
211000331	TELEPHONE CELL. 806-6809	35.02	SERVICE NOVEMBRE 2023
261000331	TELEPHONE-URBANISME	35.02	SERVICE NOVEMBRE 2023
232000331	TELEPHONE - VOIRIE CELLULAIRES	35.02	SERVICE NOVEMBRE 2023
213000331	TELEPHONE HOTEL VILLE 926-3494	128.07	SERVICE NOVEMBRE 2023
270125331	TELEPHONE/INTERNET QUILLES	35.02	SERVICE NOVEMBRE 2023
TELU MOBILITE		439.05	
232000331	TELEPHONE - VOIRIE CELLULAIRES	63.24	SERVICE NOVEMBRE 2023
213000331	TELEPHONE HOTEL VILLE 926-3494	51.74	SERVICE NOVEMBRE 2023
232000331	TELEPHONE - VOIRIE CELLULAIRES	132.90	SERVICE NOVEMBRE 2023
213000331	TELEPHONE HOTEL VILLE 926-3494	11.50	SERVICE NOVEMBRE 2023
270120331	TELEPHONE CELL.- C/COMM.	63.29	SERVICE NOVEMBRE 2023
222000331	TEL.2464, INTERNET& PAGETS (9)	80.89	SERVICE NOVEMBRE 2023
270150331	TELEPHONE LOISIRS	35.49	SERVICE NOVEMBRE 2023
TOXYS CAN INC.		1 264.73	
232000494	COTISATION & ABONNEMENT VOIRIE	1 264.73	DÉMARRAGE LOGICIEL & PROGRAMME ANNUEL JUSQU'AU 15 NOVEMBRE 2024
VIDÉOTRON LTÉE		492.55	
261000331	TELEPHONE-URBANISME	40.23	SERVICE DÉCEMBRE 2023
232000331	TELEPHONE - VOIRIE CELLULAIRES	40.22	SERVICE DÉCEMBRE 2023
213000331	TELEPHONE HOTEL VILLE 926-3494	40.22	SERVICE DÉCEMBRE 2023
222000331	TEL.2464, INTERNET& PAGETS (9)	82.73	SERVICE DÉCEMBRE 2023
270126331	TELEPHONE/INTERNET SALLE GYM	289.15	SERVICE DÉCEMBRE 2023
Total :		265 143.52	

COMPTES À PAYER DE NOVEMBRE 2023

9268-4612 QUÉBEC INC.		862.31	
270150516	LOC MACH OUT EQUIP LOISIRS	862.31	LOCATION LOCAL ÉQUIPEMENTS CENTRE CONDITIONNEMENT PHYSIQUE DÉCEMBRE 2023
ALLEN ENTREPRENEUR GÉNÉRAL INC.		1 897.09	
241501521	ENTR & REP. - ST.POMP. REGOUT	1 897.09	MAINTENANCE DES POMPES AUX POSTES LAFLEUR, DU BATEAU & LECLERC
BIBBY STE-CROIX INC.		3 679.20	
233000512	LOCATION SITE DÉPÔT A NEIGE	3 679.20	LOCATION DÉPÔT DE NEIGE 2023
BIONEST		2 234.33	
261000419	SERVICES PROFESSIONNELS	1 915.14	ENTRETIEN TERTIAIRE DE DÉSINFECTION (PAYÉ PAR CONTRIBUABLE)
261000419	SERVICES PROFESSIONNELS	319.19	ENTRETIEN TERTIAIRE DE DÉSINFECTION (PAYÉ PAR CONTRIBUABLE)
BODY GYM ÉQUIPEMENTS		12 998.20	
2308050725	MACH. OUTILL. EQUIP. LOISIRS	12 998.20	ACHATS ÉQUIPEMENTS GYM 1/2
BUROPRO CITATION INC.		74.93	
213000670	PAPETERIE - FOUR., IMP. LIVRES	74.93	ACHATS DIVERS PAPETERIE
CENTRE CULTUREL & SPORTIF DE		289.93	
270125610	ACHAT CASSE-CROÛTE/BAR	21.91	ACHAT CASSE-CROÛTE
270125610	ACHAT CASSE-CROÛTE/BAR	268.02	ACHAT CASSE-CROÛTE
CLUB DE PATINAGE ARTISTIQUE STE-CROIX		1 131.65	
219000970	DONS ET SUBVENTIONS - O.B.N.L.	1 131.65	APPUI FINANCIER 2023
ÉQUIPRO LOCATION ET VENTE D'OUTILS		262.69	
270190522	ENTR. PISTES DE SKI FOND	103.48	ENTRETIEN SENTIERS
232000650	PIECES ET ACCESSOIRES - VOIRIE	159.21	VÊTEMENTS DE TRAVAIL
EUROFINS ENVIRONEX		879.58	
241200411	ANALYSE DE L'EAU	217.30	ANALYSE D'EAU
241200411	ANALYSE DE L'EAU	344.93	ANALYSE D'EAU
241200411	ANALYSE DE L'EAU	106.93	ANALYSE D'EAU
241200411	ANALYSE DE L'EAU	53.47	ANALYSE D'EAU
241200411	ANALYSE DE L'EAU	156.95	ANALYSE D'EAU
EXCA-VAC CONSTRUCTION (9345-2860 QC INC)		2 984.75	
241300521	ENT. & REP. - RESEAU D'AQUEDUC	2 984.75	CHANGEMENT DE BOITIER DE SERVICE & DE VANNE
FRANCIS MATTE		60.00	
213000331	TELEPHONE HOTEL VILLE 926-3494	60.00	COMPENSATION CELLULAIRE NOVEMBRE 2023
HOCKEY MINEUR LOTBINIÈRE INC.		6 229.22	
219000970	DONS ET SUBVENTIONS - O.B.N.L.	6 229.22	AIDE FINANCIÈRE SAISON 2023-2024
HOME HARDWARE		485.12	
270190522	ENTR. PISTES DE SKI FOND	24.77	GANTS, PINCEAUX & GILLETTS
232000650	PIECES ET ACCESSOIRES - VOIRIE	34.47	RUBAN À CONDUIT, ÉCROUS & GANTS
235500649	PLAQUES DE RUES, SIGNALISATION	65.04	RUBAN À CONDUIT, ÉCROUS & GANTS
232000525	ENT. ET REP. - VEHICULES-VOIRIE	9.76	RUBAN À CONDUIT, ÉCROUS & GANTS
270150522	ENTR. PARC J.G. FOURNIER	120.72	PANNEAUX DE PLASTIQUE
270150522	ENTR. PARC J.G. FOURNIER	60.07	VIS, BOIS & GRAISSE
241301521	ENT. & REP. - S/POMP. STE-CROIX	19.25	LAMPE DE POCHE & AMPOULES
232000650	PIECES ET ACCESSOIRES - VOIRIE	36.78	LAMPE DE POCHE & AMPOULES
270125522	ENT. & REP. BATIMENT QUILLES	23.52	ACHATS DIVERS ENTRETIEN
270153447	ACTIVITÉS SPÉCIALES LOISIRS	62.05	KEROSÈNE
270190522	ENTR. PISTES DE SKI FOND	18.35	CLÉS
241200521	ENT. & REP. - USINE EAU POTABLE	10.34	MÈCHE À FER

SUITE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 04 DÉCEMBRE 2023

HYDRO QUÉBEC REVENUS AUTRES		3 358.49	
2304080721	RESEAU D'ÉCLAIRAGE URBAIN	3 358.49	NOUVELLE LIGNE AÉRIENNE PLACE BOUCHER & ROUTE MARIE-VICTORIN
IMPRIMERIE STE-CROIX INC.		281.69	
213000670	PAPETERIE - FOUR., IMP. LIVRES	281.69	1000 ENVELOPPES
LES ENTREPRISES J.F. BLANCHET INC.		2 702.73	
241500521	ENTR. REPAR. - RESEAU D'ÉGOUTS	407.02	DÉPLACEMENT PLUVIAL RUE DESROCHERS
2308056722	ÉGLISE STE-CROIX MISE LUMIÈRE	2 295.71	TRAVAUX EXCAVATION ÉGLISE
MARTIN DESCHÊNES		5 000.00	
270126419	SERVICE PROF SALLE GYM	5 000.00	DÉMÉNAGEMENT APPARELS GYM
MÉCANIQUE CHEZ DAN (2006) INC.		1 367.25	
232000525	ENT. ET REP. - VÉHICULES-VOIRIE	1 367.25	ENTRETIEN SILVERADO
MÉLISSA CASTONGUAY		30.00	
270125331	TELEPHONE/INTERNET QUILLES	30.00	COMPENSATION CELLULAIRE NOVEMBRE 2023
MORENCY, SOCIÉTÉ D'AVOCATS S.E.N.C.R.L.		4 052.56	
219000412	SERV. JURIDIQUE AUTRES	2 323.34	HON. PROF. DOSSIER ADMINISTRATION
232000412	SERV. JURIDIQUE VOIRIE	1 729.22	HON. PROF. DOSSIER VOIRIE
MUNICIPALITÉ DE SAINT-AGAPIT		4 724.21	
222000454	FORMATION ET	235.82	FORMATION & EXAMEN (1)
222000454	FORMATION ET	4 488.39	FORMATION & EXAMENS (4)
NORA BYRNE		1 200.00	
270195447	SERVICES LOISIRS/CULTURE POLY	1 200.00	COURS YOGA AUTOMNE 2023 2/2
PAMELLA MARION		30.00	
270150331	TELEPHONE LOISIRS	30.00	COMPENSATION CELLULAIRE NOVEMBRE 2023
PG SOLUTIONS INC.		2 051.16	
213000414	SERV. PROF. INFORMATIQUE, ADM.	56.34	CONTRAT ENTRETIEN 1ER NOVEMBRE AU 31 DÉCEMBRE 2023 (TÉLÉTRANSMISSION - TAXATION)
213000414	SERV. PROF. INFORMATIQUE, ADM.	1 994.82	ACTIVATION ET FORMATION D'UN NOUVEAU MODULE
PREMIER TECH AQUA		3 744.74	
261000419	SERVICES PROFESSIONNELS	330.31	ENTRETIEN TERTIAIRE DE DÉSINFECTION (PAYÉ PAR CONTRIBUABLE)
261000419	SERVICES PROFESSIONNELS	330.31	ENTRETIEN TERTIAIRE DE DÉSINFECTION (PAYÉ PAR CONTRIBUABLE)
261000419	SERVICES PROFESSIONNELS	342.68	ENTRETIEN TERTIAIRE DE DÉSINFECTION (PAYÉ PAR CONTRIBUABLE)
261000419	SERVICES PROFESSIONNELS	342.68	ENTRETIEN TERTIAIRE DE DÉSINFECTION (PAYÉ PAR CONTRIBUABLE)
261000419	SERVICES PROFESSIONNELS	342.68	ENTRETIEN TERTIAIRE DE DÉSINFECTION (PAYÉ PAR CONTRIBUABLE)
261000419	SERVICES PROFESSIONNELS	342.68	ENTRETIEN TERTIAIRE DE DÉSINFECTION (PAYÉ PAR CONTRIBUABLE)
261000419	SERVICES PROFESSIONNELS	342.68	ENTRETIEN TERTIAIRE DE DÉSINFECTION (PAYÉ PAR CONTRIBUABLE)
261000419	SERVICES PROFESSIONNELS	342.68	ENTRETIEN TERTIAIRE DE DÉSINFECTION (PAYÉ PAR CONTRIBUABLE)
261000419	SERVICES PROFESSIONNELS	342.68	ENTRETIEN TERTIAIRE DE DÉSINFECTION (PAYÉ PAR CONTRIBUABLE)
261000419	SERVICES PROFESSIONNELS	342.68	ENTRETIEN TERTIAIRE DE DÉSINFECTION (PAYÉ PAR CONTRIBUABLE)
261000419	SERVICES PROFESSIONNELS	342.68	ENTRETIEN TERTIAIRE DE DÉSINFECTION (PAYÉ PAR CONTRIBUABLE)
PRODUITS CAPITAL INC.		182.54	
270125660	PRODUITS D'ENTRETIEN QUILLES	45.20	ACHATS PRODUITS ENTRETIEN
259000660	PROD. D'ENT/PAVILLON ET ABRI	137.34	ACHATS PRODUITS ENTRETIEN
REAL HUOT INC.		1 723.14	
241300521	ENT. & REP. - RESEAU D'AQUEDUC	1 723.14	BOITES DE SERVICE & BOITES DE VANNE
RESTO-BAR LE CUBE		196.84	
211000310	DEPLAC. ET REPRESATION DES	196.84	REPAS CAUCUS
SUPERMARCHÉ STE-CROIX INC.		64.70	
270125610	ACHAT CASSE-CROÛTE/BAR	49.04	ACHAT CASSE-CROÛTE
270120641	BIENS NON DURABLE - C./COMM	15.66	LAIT & CRÈME À CAFÉ
TOSHIBA SOLUTIONS D'AFFAIRES		726.22	
213000527	ENT. ET REP. - AMEUBLEMENT-ADM	699.71	PHOTOCOPIES DU 2023-10-04 AU 2023-11-03
270150516	LOC MACH OUT EQUIP LOISIRS	14.35	PHOTOCOPIES DU 2023-10-11 AU 2023-11-10
232000516	LOC. MAC, OUTILLAGE, EQUIPEMEN	12.16	PHOTOCOPIES DU 2023-10-30 AU 2023-11-29
Total :		65 505.27	

CERTIFICAT DE CRÉDITS SUFFISANTS # 14-2023

404-2023

ADOPTION DU RÈGLEMENT #693-2023 / RÈGLEMENT RELATIF À L'EXERCICE DU DROIT DE PRÉEMPTION SUR UN IMMEUBLE DU TERRITOIRE

ATTENDU QUE la Loi modifiant diverses dispositions législatives principalement en matière d'habitation (LQ 2022, c.25) a été sanctionnée le 10 juin 2022, permettant notamment aux municipalités d'exercer un droit de préemption sur des immeubles ;

ATTENDU QU'en vertu des articles 1104.1.1 à 1104.1.5 du Code municipal du Québec (RLRQ, c. C-27.1), un droit de préemption peut être imposé et exercé par la Municipalité afin d'acquérir des immeubles à des fins municipales ;

ATTENDU QUE la Municipalité doit, en vertu de l'article 1104.1.2 du Code municipal du Québec (RLRQ, c. C-27.1), déterminer par règlement le territoire sur lequel le droit de préemption peut être exercé et les fins municipales auxquelles des immeubles peuvent être ainsi acquis ;

ATTENDU QUE le conseil municipal de la Municipalité de Sainte-Croix souhaite procéder à l'adoption d'un tel règlement qui lui permettra d'évaluer le potentiel d'acquisition à des fins municipales d'un immeuble à sa valeur marchande, à la vente de ce dernier, et ce, sans obligation d'achat ;

ATTENDU QUE les propriétaires des immeubles pouvant être acquis par la Municipalité de Sainte-Croix selon les modalités du présent règlement seront individuellement avisés de l'assujettissement de leur immeuble au droit de préemption ;

ATTENDU QU'un avis de motion a été dûment donné à la séance ordinaire du conseil municipal du 6 novembre 2023 ;

ATTENDU QU'un projet de règlement a été déposé à la séance ordinaire du conseil municipal du 6 novembre 2023 ;

SUITE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 04 DÉCEMBRE 2023

EN CONSÉQUENCE il est proposé par monsieur le conseiller Marc-Olivier Habel, appuyé par monsieur le conseiller Alex Papineau et résolu unanimement ;

- **QUE** le règlement #693-2023 intitulé «Règlement relatif à l'exercice du droit de préemption sur un immeuble du territoire », soit adopté et que ce conseil ordonne et statue ce qu'il suit :
- **QUE** le règlement #693-2023 décrit à l'alinéa précédent est annexé aux présentes et est comme s'il était au long cité ;
- **QUE** le règlement #693-2023 entrera en vigueur conformément à la loi.

405-2023

ADOPTION DU RÈGLEMENT #694-2023 / RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT #674-2022 RELATIF AUX MODALITÉS DE PUBLICATION DES AVIS PUBLICS

ATTENDU QUE suite à l'adoption du *Projet de loi 122, Loi visant à reconnaître que les municipalités sont des gouvernements de proximité et à augmenter à ce titre leur autonomie et leurs pouvoirs*, une municipalité peut maintenant, en vertu des dispositions prévues aux articles 431 à 433.4 du Code Municipal, adopter un règlement sur les modalités de publication de ses avis publics ;

ATTENDU QUE la Municipalité de Sainte-Croix a, en vertu des dispositions de l'article 433.1 du *Code municipal du Québec* (RLRQ, c. C-27.1), adopté un règlement sur les modalités de publication de ses avis publics, tel qu'il appert à la résolution #235-2022 ;

ATTENDU QU'en vertu des dispositions prévues à l'article 433.2 du *Code municipal du Québec* (RLRQ, c. C-27.1), la Municipalité peut modifier son règlement, mais elle ne peut l'abroger ;

406-2023

AUTORISATION POUR LA CONCLUSION D'UNE ENTENTE INTERMUNICIPALE / RESSOURCE EN AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET DÉVELOPPEMENT DURABLE

ATTENDU QUE la Municipalité de Laurier-Station et la Municipalité de Sainte-Croix ont présenté un projet de partage d'une ressource en aménagement du territoire et développement durable dans le cadre du volet 4 – Soutien à la coopération intermunicipale du Fonds régions et ruralité (FRR), tel qu'il appert à la résolution #374-2023 ;

ATTENDU QUE la municipalité de Sainte-Croix et la municipalité de Laurier-Station désirent donc se prévaloir des dispositions des articles 569 et suivants du Code municipal du Québec (RLRQ, chapitre C-27.1) pour conclure une entente relative à l'entente intermunicipale au service de l'urbanisme ;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par madame la conseillère Carmen Demers, appuyé par monsieur le conseiller Alex Papineau et résolu unanimement ;

- **QUE** le conseil de la municipalité de Sainte-Croix autorise la conclusion d'une entente relative à l'entente intermunicipale du service de l'urbanisme avec la municipalité de Laurier-Station. Cette entente est annexée à la présente résolution pour en faire partie comme si elle était ici au long reproduite ;
- **D'AUTORISER** Mme Mélanie Picard, mairesse suppléante, et M Francis Matte, directeur général et greffier-trésorier à signer ladite entente.

SUITE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 04 DÉCEMBRE 2023

407-2023

PROJET DE RÉAMÉNAGEMENT DE L'HÔTEL DE VILLE / OCTROI DE MANDAT / GRÉ À GRÉ / FUSION EXPERT CONSEIL INC. / SERVICES D'INGÉNIEURIE MÉCANIQUE

ATTENDU QUE la Municipalité a octroyé un mandat pour la réalisation d'une étude d'avant-projet pour le réaménagement de l'hôtel de ville à la firme «*L & M Design Commercial*», tel qu'il appert à la résolution #152-2023 ;

ATTENDU QUE la Municipalité a autorisé le dépôt d'une demande d'aide financière dans le cadre du Programme d'amélioration et de construction d'infrastructures municipales (PRACIM) volet 1 pour le projet de réaménagement intérieur de l'hôtel de ville de la Municipalité de Sainte-Croix, tel qu'il appert à la résolution #267-2023 ;

ATTENDU QUE la Municipalité a octroyé un mandat pour la réalisation de plans d'architecture pour le réaménagement de l'hôtel de ville à la firme «*Architecte MMB inc.*», tel qu'il appert à la résolution #338-2023 ;

ATTENDU QUE la Municipalité doit solliciter les services d'ingénieurs pour son projet conformément aux dispositions de la *Loi sur les ingénieurs* (RLRQ c I-9) ;

ATTENDU la réception d'une offre de service de la firme «*Fusion expert conseil inc.*», datée du 10 octobre 2023, d'un montant de 60 400\$ taxes en sus, pour les services d'ingénierie électrique et mécanique relatifs au projet de réaménagement intérieur de l'hôtel de ville ;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par madame la conseillère Mélanie Picard, appuyé par madame la conseillère Carmen Demers et résolu unanimement ;

- **D'ACCORDER** le mandat à la firme «*Fusion expert conseil inc.*» au montant de 60 400\$ taxes en sus pour les services d'ingénierie mécanique relatifs au projet de réaménagement de l'hôtel de ville de la Municipalité de Sainte-Croix;

408-2023

REMPLACEMENT DE L'ENSEIGNE DE L'HÔTEL DE VILLE / OCTROI DE MANDAT / GRÉ À GRÉ / NUMMAX (CONTRÔLE CONCEPT DYNAMIQUE INC.)

ATTENDU la nouvelle identité visuelle de la municipalité de Sainte-Croix adopté par le conseil municipal lors de la séance du 5 juin 2023;

ATTENDU QUE la Municipalité a autorisé une dépense de 65 052,42\$ incluant l'affectation d'une dépense nette approximative de 59 401,51\$ du poste budgétaire du poste budgétaire 59-11075-000 « surplus non affecté général » au poste budgétaire 03-41100-000 «surplus accumulé non affecté général» pour le déploiement de la nouvelle identité visuelle de la Municipalité, tel qu'il appert à la résolution #277-2023 ;

ATTENDU QUE la Municipalité, dans son plan de déploiement de la nouvelle identité visuelle, a prévu le remplacement des enseignes à l'hôtel de ville ;

ATTENDU la réception de l'offre de services de l'entreprise «*Nummax*», datée du 31 octobre 2023, d'un montant de 38 671,84\$ incluant les taxes, pour le remplacement de l'enseigne numérique et le remplacement de l'enseigne de la Municipalité ;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par madame la conseillère Mylène Neault, appuyé par monsieur le conseiller Alex Papineau et résolu unanimement ;

- **D'ACCORDER** le mandat à l'entreprise «*Nummax*», au montant de 38 671,84\$ taxes incluses, pour le remplacement des enseignes de l'hôtel de ville de la municipalité de Sainte-Croix.

SUITE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 04 DÉCEMBRE 2023

409-2023

NOMINATION DES MEMBRES / COMITÉ DE DÉMOLITION

ATTENDU QUE la Municipalité doit nommer les membres qui agiront au sein du Comité de démolition pour l'année 2024, conformément aux dispositions du règlement #689-2023 ;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par madame la conseillère Mylène Neault, appuyé par madame la conseillère Sophie Côté et résolu unanimement ;

- **DE NOMMER** les personnes suivantes pour agir au sein du Comité de démolition :

- M. Stéphane Dion, maire
- M. Marc-Olivier Habel, conseiller
- Mme Mélanie Picard, conseillère

410-2023

NOMINATION DES MEMBRES / COMITÉ DES MESURES D'URGENCE

ATTENDU QUE la Municipalité doit nommer les membres qui agiront au sein du Comité des mesures d'urgences;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par madame la conseillère Sophie Côté, appuyé par monsieur le conseiller Alex Papineau et résolu unanimement ;

- **DE NOMMER** les personnes suivantes pour agir au sein du Comité des mesures d'urgence :

- M. Francis Matte, directeur général et greffier-trésorier
- Mme Christiane Couture, directrice générale et greffière-trésorière adjointe
- M. Éric Vachon, directeur du service des loisirs
- M. Stéphane Milot, directeur des travaux publics
- Mme Karine Tessier, directrice des communications
- Mme Claudine Fontaine, directrice de l'aménagement du territoire et du développement durable
- M. Jean-François Laliberté, directeur du service des incendies et des premiers répondants
- M. André Hébert, lieutenant du service des incendies
- M. Stéphane Dion, maire

411-2023

NOMINATION DES MEMBRES / COMITÉ D'EMBELLISSEMENT DE SAINTE-CROIX

ATTENDU QUE la Municipalité doit nommer les membres qui agiront au sein du Comité d'embellissement de Sainte-Croix pour l'année 2024;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par madame la conseillère Mylène Neault, appuyé par madame la conseillère Sophie Côté et résolu unanimement ;

- **DE NOMMER** les personnes suivantes pour agir au sein du Comité d'embellissement de Sainte-Croix :

- M. Bernard Lepage, président
- M. Michel Sénéchal, vice-président
- Mme Hélène Demers, secrétaire
- Mme Lucie Simoneau, résidente
- Mme Carmen Demers, conseillère

DÉPÔT

DÉCLARATION DES INTÉRÊTS PÉCUNIAIRES DES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL(ART. 357, 358 L.E.R.M.)

SUITE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 04 DÉCEMBRE 2023

Dépôt des déclarations des intérêts pécuniaires des membres du conseil par le directeur général et greffier-trésorier :

- Stéphane Dion
- Mélanie Picard
- Carmen Demers
- Mylène Neault
- Alex Papineau
- Marc-Olivier Habel
- Sophie Côté

REGISTRE PUBLIC DES DÉCLARATIONS FAITES PAR UN MEMBRE DU CONSEIL / ARTICLE 6 DE LA LOI SUR L'ÉTHIQUE ET LA DÉONTOLOGIE EN MATIÈRE MUNICIPALE

Le directeur général et greffier-trésorier déclare n'avoir reçu aucune déclaration des membres du conseil municipal concernant la réception de certains dons, marques d'hospitalité ou tous les autres avantages supérieurs à 200\$ durant l'année 2023.

412-2023

DÉPÔT DU PROJET DE RÈGLEMENT #695-2023 / RÈGLEMENT REMPLAÇANT LE RÈGLEMENT #678-2023 POUR PERMETTRE LA CIRCULATION DES VÉHICULES HORS-ROUTE SUR CERTAINS CHEMINS MUNICIPAUX

ATTENDU QUE la Loi sur les véhicules hors route établit les règles relatives aux utilisateurs des véhicules hors route, notamment en déterminant les règles de circulation applicables aux véhicules hors route et en permettant la circulation sous réserve de conditions;

ATTENDU QU'en vertu de l'article 626, par. 14 du Code de la sécurité routière, une municipalité locale peut, par règlement, permettre la circulation des véhicules hors route sur tout ou partie d'un chemin dont l'entretien est à sa charge, dans les conditions et pour les périodes de temps qu'elle détermine;

ATTENDU QUE ce conseil est d'avis que la pratique du véhicule tout-terrain favorise le développement touristique et économique;

ATTENDU QUE le Club Quad de Lotbinière et le Club de motoneige sollicitent l'autorisation de la municipalité de Sainte-Croix pour circuler sur certains chemins municipaux;

ATTENDU QU'à cette fin, la Municipalité a adopté le règlement #678-2023, le 6 février 2023, tel qu'il appert à la résolution #054-2023;

ATTENDU QUE ce conseil juge à propos de modifier ledit règlement afin d'y ajouter de nouvelles autorisations;

ATTENDU QU'un avis de motion du présent règlement sera donné à la séance de ce conseil tenue le 4^{ème} jour du mois de décembre 2023;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par monsieur le conseiller Marc-Olivier Habel, appuyé par madame la conseillère Mylène Neault et résolu unanimement ;

- **QUE** le règlement #695-2023 intitulé «*Règlement remplaçant le règlement #678-2023 pour permettre la circulation des véhicules hors route sur certains chemins municipaux*», soit adopté à une séance subséquente.

SUITE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 04 DÉCEMBRE 2023

413-2023

**AVIS DE MOTION / RÈGLEMENT #695-2023 / RÈGLEMENT
REMPLOÇANT LE RÈGLEMENT #678-2023 POUR PERMETTRE LA
CIRCULATION DES VÉHICULES HORS-ROUTE SUR CERTAINS
CHEMINS MUNICIPAUX**

AVIS DE MOTION est, par la présente, donné par madame la conseillère Carmen Demers, qu'il sera adopté à une prochaine séance, le règlement #695-2023 intitulé «*Règlement pour permettre la circulation des véhicules hors route sur certains chemins municipaux*»,

414-2023

**DÉPÔT DU PROJET DE RÈGLEMENT #696-2023 / RÈGLEMENT
HARMONISÉ SUR LA SÉCURITÉ PUBLIQUE ET LA PROTECTION DES
PERSONNES ET DES PROPRIÉTÉS**

ATTENDU QU'il est requis d'effectuer la mise à jour de notre Règlement harmonisé sur la sécurité publique et la protection des personnes et des propriétés (RHSPPP) numéro 673-2022;

ATTENDU QUE le présent règlement abroge le Règlement harmonisé sur la sécurité publique et la protection des personnes et des propriétés (RHSPPP) numéro 673-2022;

ATTENDU QU'un avis de motion du présent règlement sera donné à la séance de ce conseil tenue le 4^{ème} jour du mois de décembre 2023;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par madame la conseillère Mélanie Picard, appuyé par monsieur le conseiller Marc-Olivier Habel et résolu unanimement ;

- QUE le règlement #696-2023 intitulé «*Règlement harmonisé sur la sécurité publique et la protection des personnes et des propriétés*», soit adopté à une séance subséquente.

415-2023

**AVIS DE MOTION / RÈGLEMENT #696-2023 / RÈGLEMENT
HARMONISÉ SUR LA SÉCURITÉ PUBLIQUE ET LA PROTECTION DES
PERSONNES ET DES PROPRIÉTÉS (RHSPPPP)**

AVIS DE MOTION est, par la présente, donné par madame la conseillère Carmen Demers, qu'il sera adopté à une prochaine séance, le règlement #696-2023 intitulé «*Règlement harmonisé sur la sécurité publique et la protection des personnes et des propriétés (RHSPPPP)*».

416 -2023

**RESSOURCE PARTAGE EN AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET
DÉVELOPPEMENT DURABLE / NOMINATION DES FONCTIONNAIRES
DÉSIGNÉS POUR L'APPLICATION DE RÈGLEMENTS MUNICIPAUX**

ATTENDU la résolution #374-2023;

ATTENDU QU'il est requis de nommer les fonctionnaires désignés qui sont responsables de l'application des règlements relevant du service d'urbanisme de la municipalité de Sainte-Croix;

ATTENDU QU'en vertu des articles 119 et 236 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (LAU)*, il est requis de nommer madame Claudine Fontaine à titre de fonctionnaire désigné pour l'émission des permis et certificats ainsi que tout autre règlement afférent, selon les lois et règlements en vigueur;

SUITE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 04 DÉCEMBRE 2023

EN CONSÉQUENCE il est proposé par monsieur le conseiller Alex Papineau, appuyé par madame la conseillère Mylène Neault et résolu unanimement ;

- **DE NOMMER** madame Claudine Fontaine à titre de fonctionnaire désignée pour l'application de l'ensemble des règlements relevant du service de l'urbanisme et à titre de fonctionnaire désigné pour l'émission des permis et certificats.
- **D'AUTORISER**, en cas d'incapacité, monsieur Francis Matte, directeur général et greffier-trésorier, à exercer les tâches du fonctionnaire désigné

CENTRE CULTUREL ET SPORTIF DE SAINTE-CROIX DE LOTBINIÈRE INC.

417-2023

COMPTES À PAYER

IL est proposé par Alex Papineau, appuyé par Sophie Côté, et résolu unanimement de ratifier les comptes payés et d'autoriser le paiement des comptes suivants :

SALAIRES DE NOVEMBRE 2023

SALAIRES BRUTS DU 22 OCTOBRE AU 25 NOVEMBRE 2023	ADMINISTRATION (DIRECTION)	6 614.40
	SALAIRES DES EMPLOYÉS DE LA MAINTENANCE & RESTAURANT	19 604.71
	AVANTAGES SOCIAUX	4 499.65
	SOUS-TOTAL	30 718.76

INSTITUTION(S) FINANCIÈRE(S) DE NOVEMBRE 2023

INSTITUTION(S) FINANCIÈRE(S)	FRAIS DE FINANCEMENT	0.00
	TOTAL	30 718.76

COMPTES PAYÉS DE NOVEMBRE 2023- RATIFICATION

CENTRALE DES SYNDICATS DEMOCRATIQUES	302.20	
5513880000 COTISATIONS SYNDICALES A PAYER	302.20	REMISE OCTOBRE 2023
FROMAGERIE BERGERON	158.48	
270180610 ACHATS - RESTAURANT	158.48	ACHAT RESTAURANT
HOME HARDWARE	10.65	
270160526 ENTR.& RÉP. - ÉQUIP. (ARÉNA)	10.65	ENTRETIEN ABREUVOIR
HYDRO-QUEBEC	12 143.00	
270180681 ELECTRICITE - ARENA 748754	12 143.00	SERVICE MI-OCTOBRE À MI-NOVEMBRE 2023
MINISTÈRE DU REVENU DU QUÉBEC	4 536.86	
5513850000 R.R.Q. A PAYER	2 073.06	REMISE OCTOBRE 2023
5513860000 R.A.M.Q. A PAYER	309.81	REMISE OCTOBRE 2023
5513871000 C.S.S.T. A PAYER	240.30	REMISE OCTOBRE 2023
5513841000 IMPOT PROVINCIAL SUPPLÉMENT.	40.00	REMISE OCTOBRE 2023
5513840000 IMPOT PROV. A PAYER	1 659.65	REMISE OCTOBRE 2023
5513820000 RQAP A PAYER	214.04	REMISE OCTOBRE 2023
MOLSON CANADA 2005	4 081.50	
270181610 ACHATS - BAR	5 741.21	ACHAT BAR
270181610 ACHATS - BAR	3 727.62	ACHAT BAR
270181610 ACHATS - BAR	-5 387.33	CRÉDIT ACHAT BAR
NICOLAS BOUCHARD	34.94	
270170454 FORMATION, COURS DU	34.94	FRAIS DE REPRÉSENTATION FORMATION
PRODUITS CAPITAL INC.	344.47	
270180660 PRODUITS ENTRETIEN - ARENA	344.47	ACHATS PRODUITS ENTRETIEN
RECEVEUR GÉNÉRAL DU CANADA	1 850.12	
5513825000 C.A.C. A PAYER (SANS ASS. COL)	550.13	REMISE OCTOBRE 2023
5513816000 IMPOT FÉDÉRAL SUPPLÉMENT.	40.00	REMISE OCTOBRE 2023
5513815000 IMPOT FED. A PAYER (SANS AS.C)	1 259.99	REMISE OCTOBRE 2023
SAGE ASSURANCES RENTES COLL. EN FIDUCIE	1 582.61	
5513870000 ASS. COLLECTIVE A PAYER	1 582.61	POLICE NO. 48842 NOVEMBRE 2023
SERVICE ALIMENTAIRE GORDON CANADA LTE	1 049.67	
270180610 ACHATS - RESTAURANT	1 144.34	ACHAT RESTAURANT
270180610 ACHATS - RESTAURANT	-94.67	CRÉDIT ACHAT RESTAURANT
SHAW DIRECT	49.43	
270125339 CABLODISTRIBUTEUR -	49.43	SERVICE MI-NOVEMBRE À MI-DÉCEMBRE 2023
STATE CHEMICAL LTD	227.65	
270180660 PRODUITS ENTRETIEN - ARENA	227.65	ACHATS PRODUITS ENTRETIEN
SUPERMARCHÉ STE-CROIX INC.	52.04	
270180610 ACHATS - RESTAURANT	52.04	ACHAT RESTAURANT

SUITE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 04 DÉCEMBRE 2023

TELUS COMMUNICATIONS INC.		109.23	
270125331	TELEPHONE ET CELLULAIRE	109.23	SERVICE NOVEMBRE 2023
TELUS IP		140.08	
270125331	TELEPHONE ET CELLULAIRE	140.08	SERVICE NOVEMBRE 2023
TELUS MOBILITÉ		69.80	
270125331	TELEPHONE ET CELLULAIRE	69.80	SERVICE NOVEMBRE 2023
		Total : 26 742.73	

COMPTES À PAYER DE NOVEMBRE 2023

AIGUISAGE ROUSSEAU		174.76	
270165525	ENTR. & REPAR. - SURFACEUSE	174.76	ENTRETIEN COUTEAUX SURFACEUSE
BUROPRO CITATION INC.		181.17	
270148670	PAPETERIE, FOURN. & IMPR.LIVRE	113.35	ACHATS DIVERS PAPETERIE
270148670	PAPETERIE, FOURN. & IMPR.LIVRE	67.82	ACHATS DIVERS PAPETERIE
FROMAGERIE BERGERON		356.58	
270180610	ACHATS - RESTAURANT	158.48	ACHAT RESTAURANT
270180610	ACHATS - RESTAURANT	198.10	ACHAT RESTAURANT
KORVETTE		25.27	
270180610	ACHATS - RESTAURANT	25.27	ACHAT RESTAURANT
PORTES GIGNAC		819.77	
270160522	ENTR. & REPARATION- BATIMENT	819.77	RÉPARATION PORTE SURFACEUSE
PRODUITS CAPITAL INC.		180.32	
270180660	PRODUITS ENTRETIEN - ARENA	180.32	ACHATS PRODUITS ENTRETIEN
PROTECTION INCENDIE PC		162.92	
270161526	ENT-EQUIP. SECUR. & INCENDIE	162.92	INSPECTION ANNUELLE EXTINCTEURS ET BOYAUX INCENDIE
SERVICE ALIMENTAIRE GORDON CANADA LTE		1 615.40	
270180610	ACHATS - RESTAURANT	21.91	ACHAT RESTAURANT
270180610	ACHATS - RESTAURANT	1 593.49	ACHAT RESTAURANT
SUPERMARCHÉ STE-CROIX INC.		60.72	
270180610	ACHATS - RESTAURANT	35.10	ACHAT RESTAURANT
270180610	ACHATS - RESTAURANT	25.62	ACHAT RESTAURANT
VISA DESJARDINS - ÉRIC VACHON		492.70	
270180640	PIECES & ACCESSOIRES - ARENA	140.13	ACCESSOIRES DE NOËL
270181610	ACHATS - BAR	92.86	ACHAT BAR
270181610	ACHATS - BAR	115.18	ACHAT BAR
270181610	ACHATS - BAR	131.73	ACHAT BAR
270125321	TIMBRES-POSTES	12.80	TIMBRES
		Total : 4 069.61	

418-2023

RÉSOLUTION / HOMMAGE À MONSIEUR JACQUES BOISVERT

ATTENDU QUE le conseil municipal de Sainte-Croix souhaite rendre hommage à Feu M. Jacques Boisvert pour son énorme contribution aux activités du Centre culturel et sportif de Sainte-Croix ;

ATTENDU QUE M Jacques Boisvert fut arbitre de 1980 à 2020, ayant officié plus de 6000 matchs à l'aréna de Sainte-Croix ;

CONSIDÉRANT QUE si nous voulons honorer sa mémoire et faire en sorte qu'il soit cité et remercié pour ses efforts pour la communauté, qu'il est tout à fait approprié donner son nom à la chambre des arbitres du Centre culturel et Sportif de Sainte-Croix ;

D'HONNEUR, il est proposé par monsieur le conseiller Alex Papineau, appuyé par monsieur le conseiller Marc-Olivier Habel et résolu unanimement ;

- **DE NOMMER** la chambre des arbitres du Centre culturel et sportif de Sainte-Croix en son nom ;
- **QU'**une plaque sera préparée à cette fin ;
- **QU'**une inauguration des lieux se tiendra le 17 février 2024.

VOIRIE

NOUVEAU SECTEUR INDUSTRIEL

419-2023

AUTORISATION DE PAIEMENT / HONORAIRES PROFESSIONNELS NO.3 / WSP CANADA INC. / ÉTUDE PRÉLIMINAIRE

ATTENDU QUE le conseil municipal de Sainte-Croix souhaite analyser la possibilité de développer un nouveau secteur industriel ;

ATTENDU QUE la Municipalité a octroyé un mandat d'étude préliminaire à la firme «WSP Canada inc.», tel qu'il appert à la résolution #129-2023 ;

ATTENDU la réception de la facture #20051907, datée du 14 novembre 2023, d'un montant de 2 621,43\$ incluant les taxes, pour un état d'avancement de 100% ;

SUITE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 04 DÉCEMBRE 2023

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Marc-Olivier Habel, appuyé par madame la conseillère Mélanie Picard et résolu unanimement ;

- **D'AUTORISER** le paiement à la firme «*WSP Canada inc.*» de la dernière facture portant le numéro #20051907 datée du 14 novembre 2023, d'un montant de 2 621,43\$ incluant les taxes, pour la réalisation de l'étude préliminaire relative à la possibilité de développer un nouveau secteur industriel.

RÉFECTION RUE HAMEL

420-2023

AUTORISATION DE PAIEMENT / HONORAIRES PROFESSIONNELS NO.21 / GROUPE CONSEIL CHG INC. / SURVEILLANCE DES TRAVAUX

ATTENDU les résolutions numéros 131-2018 et 122-2020;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par monsieur le conseiller Marc-Olivier Habel, appuyé par madame la conseillère Mylène Neault, et résolu unanimement :

- **D'AUTORISER** le paiement à la firme Groupe Conseil CHG inc. de la somme de 14 322,80 \$ pour la surveillance des travaux concernant le projet de réfection de la rue Hamel, tel que plus amplement détaillé à la facture numéro 18033-24 datée du 14 novembre 2023.

421-2023

AUTORISATION DE PAIEMENT / HONORAIRES PROFESSIONNELS NO.8 / LABORATOIRE D'EXPERTISES DE QUÉBEC LTÉE (LEQ) / CONTRÔLE QUALITATIF DES MATÉRIAUX

ATTENDU QUE la Municipalité procède à la réfection de la rue Hamel ;

ATTENDU QUE la Municipalité a octroyé un mandat à la firme «*Laboratoires d'expertises du Québec Ltée (LEQ)*» pour le contrôle qualitatif des matériaux du projet, tel qu'il appert à la résolution #075-2022;

ATTENDU la réception de la facture #045878 de la firme «*Laboratoires d'expertises du Québec Ltée (LEQ)*» datée du 21 novembre 2023, d'un montant de 6 370,83 \$ pour les services rendus pour la période du 01 octobre au 28 octobre 2023 ;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par monsieur le conseiller Marc-Olivier Habel, appuyé par madame la conseillère Carmen Demers, et résolu unanimement :

- **D'AUTORISER** le paiement à la firme «*Laboratoires d'expertises du Québec Ltée (LEQ)*» de la somme de 6 370,83 \$ pour le contrôle qualitatif des matériaux du projet de réfection de la rue Hamel, tel que plus amplement détaillé à la facture #045878 datée du 21 novembre 2023.

RÉFECTION RUE DU BATEAU / TRONÇON NO.15

422-2023

AUTORISATION DE PAIEMENT N° 4 / HONORAIRES PROFESSIONNELS NO 2 / PLURITEC LTÉE / MANDAT D'INSPECTION, RELEVÉS TOPOGRAPHIQUES ET ÉTUDES ENVIRONNEMENTALES (ÉES PHASE I) ET ÉCOLOGIQUE

ATTENDU QUE la Municipalité projette de procéder à la réfection d'un tronçon de la rue du Bateau d'une longueur approximative de 120 mètres ;

ATTENDU QUE la Municipalité a octroyé un mandat à la firme «*Pluritec Ltée.*» pour un mandat d'inspection, de relevés topographiques et d'études environnementales (ÉES phase I) et écologique, tel qu'il appert à la résolution #197-2023;

SUITE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 04 DÉCEMBRE 2023

ATTENDU la réception de la facture #F213799 datée du 22 novembre 2023 d'un montant de 2 184,53 \$ incluant les taxes ;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par monsieur le conseiller Marc-Olivier Habel, appuyé par monsieur le conseiller Alex Papineau, et résolu unanimement :

- **D'AUTORISER** le paiement à la firme «*Pluritec Ltée*» de la facture F213799 datée du 22 novembre 2023, d'un montant de 2 184,53\$ incluant les taxes, pour la réalisation du mandat d'inspection, de relevés topographiques et d'études environnementales (ÉES phase I) et écologique.

HYGIÈNE DU MILIEU

ASSAINISSEMENT DES EAUX USÉES

423-2023

AUTORISATION DE PAIEMENT / HONORAIRES PROFESSIONNELS / WSP CANADA INC. / MANDAT DE MISE À JOUR DES CALCULS

ATTENDU QUE la Municipalité doit procéder à la mise à jour des calculs afin d'ajouter les deux horizons de conception (10 ans et 30 ans) de la solution retenue dans le rapport d'ingénierie préliminaire au projet d'assainissement des eaux usées ;

ATTENDU QUE la Municipalité a octroyé un mandat à la firme «*WSP Canada inc.*» pour la réalisation desdits calculs, tel qu'il appert à la résolution #061-2023 ;

ATTENDU la réception de la facture #20051951 de la firme «*WSP Canada inc.*», datée du 14 novembre 2023, d'un montant de 616,51\$ incluant les taxes ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller Marc-Olivier Habel, appuyé par monsieur le conseiller Alex Papineau et résolu unanimement ;

- **D'AUTORISER** le paiement à la firme «*WSP Canada inc.*» de la facture #20043742 datée du 14 novembre 2023, d'un montant de 616,51 taxes incluses pour la mise à jour des calculs afin d'ajouter les deux horizons de conception (10 ans et 30 ans) de la solution retenue dans le rapport d'ingénierie préliminaire au projet d'assainissement des eaux usées ;

PROLONGEMENT DES RÉSEAUX D'AQUEDUC ET D'ÉGOUTS

424-2023

AUTORISATION DE PAIEMENT / HONORAIRES PROFESSIONNELS / GROUPES CONSEIL CHG INC. / MANDAT D'ÉTUDES PRÉPARATOIRES / ROUTE MARIE-VICTORIN / PAVILLON JOSEPH-RHÉAUME

ATTENDU QUE la Municipalité a un projet de prolongement des réseaux d'aqueduc et d'égouts sur le route Marie-Victorin vers l'ouest, afin notamment de permettre l'installation de gicleurs à la résidence pour personne âgée «*Le Pavillon Joseph-Rhéaume*» sise au 6604 route Marie-Victorin ;

ATTENDU QUE la Municipalité a octroyé un mandat à la firme «*Groupe Conseil CHG inc.*» pour la réalisation d'une étude de faisabilité en lien avec ce projet, tel qu'il appert à la résolution #059-2023 ;

ATTENDU QUE la Municipalité a octroyé un mandat à la firme «*Groupe Conseil CHG inc.*» pour la réalisation des études préparatoires en lien également avec ce projet, tel qu'il appert à la résolution #246-2023 ;

ATTENDU la réception de la facture #22201-1-1, datée du 8 novembre 2023, de la firme «*Groupe Conseil CHG inc.*», d'un montant de 13 624,54 \$ taxes incluses, soit 50% de l'enveloppe budgétaire, pour la réalisation des études préparatoires relatives au projet de prolongement des réseaux d'aqueduc et d'égouts sur la route Marie-Victorin ;

SUITE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 04 DÉCEMBRE 2023

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Marc-Olivier Habel, appuyé par madame la conseillère Mylène Neault et résolu unanimement ;

- **D'AUTORISER** le paiement à la firme «*Groupe Conseil CHG inc.*» de la facture #22201-1-1 datée du 8 novembre 2023, d'un montant de 13 624,54 \$ taxes incluses pour la réalisation des études préparatoires relatives au projet de prolongement des réseaux d'aqueduc et d'égouts sur la route Marie-Victorin ;

PROLONGEMENT DE LA RUE BARBIN

425-2023

OCTROI DE MANDAT / GRÉ À GRÉ / GESTIZONE INC. / DEMANDE D'AUTORISATION MINISTÉRIELLE, PLAN DE REVÉGÉTALISATION ET ACCOMPAGNEMENT / DÉCEPLACEMENT DU COURS D'EAU

ATTENDU QUE la Municipalité souhaite prolonger la portion publique de la rue Barbin à même la partie privée de cette dernière localisée à moins de 45 mètres du cours d'eau existant ;

ATTENDU QUE le prolongement de la rue servira également d'emprise pour les canalisations visant à rejoindre les futurs étangs aérés;

ATTENDU QUE la Municipalité a déjà entamé les démarches d'autorisation auprès de la Commission de protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ) pour le déplacement du cours d'eau, tel qu'il appert à la résolution #252-2023;

ATTENDU QUE la Municipalité doit également formuler une demande d'autorisation au Ministère de l'Environnement de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs (MELCCFP), ainsi que prévoir un plan de renaturalisation et d'aménagement du cours d'eau une fois déplacé ;

ATTENDU la réception d'une offre de service de la firme «*Gestizone inc.*», datée du 23 novembre 2023 d'un montant de 8 393,18 \$ taxes incluses, pour la réalisation de complément d'informations à la caractérisation écologique existante, la transmission d'une demande d'autorisation ministérielle et la réalisation d'un plan de renaturalisation relatif au projet de déplacement du cours d'eau ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller Marc-Olivier Habel, appuyé par madame la conseillère Mélanie Picard et résolu unanimement ;

- **D'AUTORISER** l'octroi du mandat à la firme «*Gestizone inc.*» conformément à l'offre de service datée du 23 novembre 2023, d'un montant de 8 393,18 \$ taxes incluses, pour la réalisation de complément d'informations à la caractérisation écologique existante, la transmission d'une demande d'autorisation ministérielle et la réalisation d'un plan de renaturalisation relatif au projet de déplacement du cours d'eau

426-2023

ANNULÉE

SERVICES INCENDIES

MRC DE LOTBINIÈRE

427-2023

INTENTION À PARTICIPER À UNE ÉTUDE DE FAISABILITÉ ET DIAGNOSTICS CONCERNANT LE REGROUPEMENT DES SERVICES INCENDIES DANS LA MRC DE LOTBINIÈRE

ATTENDU QUE la Municipalité de Sainte-Croix a pris connaissance du Guide à l'intention des organismes concernant le volet 4 – Soutien à la coopération intermunicipale du Fonds régions et ruralité;

SUITE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 04 DÉCEMBRE 2023

ATTENDU QUE les orientations ministérielles en matière de sécurité incendie demande aux autorités régionales responsables de la planification de la sécurité incendie de faire abstraction des limites des municipalités locales afin de concevoir des modalités de prestation des services et d'intervention qui tiennent compte d'abord et avant tout, des risques à couvrir plutôt que de l'unité ou du service qui en assumera la couverture;

ATTENDU QUE selon ces mêmes orientations, cette optimisation pourrait passer par une affectation optimale du personnel et des équipements pour des fins susceptibles de contribuer à l'amélioration du niveau de protection de la population;

ATTENDU QUE la MRC de Lotbinière ainsi que les municipalités de Saint-Agapit, Dosquet, Laurier-Station, Leclercville, Lotbinière, Notre-Dame-Du-Sacré-Coeur-d'Issoudun, Saint-Antoine-de-Tilly, Saint-Apollinaire, Saint-Édouard-de-Lotbinière, Saint-Flavien, Saint-Gilles, Saint-Janvier-de-Joly, Saint-Narcisse-de-Beaurivage, Saint-Patrice-de-Beaurivage, Saint-Sylvestre, Sainte-Agathe-de-Lotbinière, Sainte-Croix et Val-Alain désirent participer à une étude de faisabilité et diagnostics concernant des regroupements potentiels au niveau administratif et/ou structurel des services incendies dans le cadre du volet 4 - Soutien à la coopération intermunicipale du Fonds régions et ruralité;

ATTENDU QU'il serait important d'inclure à cette étude le dossier de la sécurité civile;

ATTENDU QUE cette initiative résulte d'une discussion tenue le 28 juin 2023 à Laurier-Station lors du forum des maires et de la rencontre, le jour même, du comité de sécurité incendie tenue à Laurier-Station;

ATTENDU QUE la municipalité de Sainte-Croix a pris connaissance du cahier de charge préliminaire qui permettra à la MRC de Lotbinière de recevoir des propositions pour la réalisation de cette étude;

ATTENDU QUE la présente résolution abroge la résolution #293-2023 ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller Alex Papineau, appuyé par madame la conseillère Sophie Côté, et résolu unanimement que la présente résolution soit adoptée et qu'elle statue et décrète ce qui suit :

- Le conseil de la Municipalité de Sainte-Croix s'engage à participer à l'étude de faisabilité et diagnostics concernant des regroupements potentiels des services incendies et de sécurité civile dans le cadre du volet 4 - Soutien à la coopération intermunicipale du Fonds régions et ruralité et à assumer une partie des coûts. Dans le ce cas présent, la partie des coûts du milieu est assumée par la quote-part incendie;
- Le conseil autorise le dépôt du projet dans le cadre de volet 4 – Soutien à la coopération intermunicipale du Fonds régions et ruralité;
- Le conseil nomme la MRC de Lotbinière responsable du projet.

LOISIRS ET CULTURE.

POSTE DE PRÉPOSÉ À LA MAINTENANCE À L'ARÉNA (TEMPORAIRE)

428-2023

EMBAUCHE DE M. GABRIEL TURCOTTE

IL est proposé par monsieur le conseiller Alex Papineau, appuyé par madame la conseillère Sophie Côté, et résolu unanimement d'engager M. Gabriel Turcotte pour agir à titre d'homme de maintenance à l'aréna (temporaire).

Début de l'emploi : 5 décembre 2023
Rémunération : Échelon 1

- Les autres conditions de travail, s'il y a, sont celles prévues à la convention collective des employés syndiqués présentement en vigueur

SUITE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 04 DÉCEMBRE 2023

POSTE DE PRÉPOSÉ À LA MAINTENANCE AU SERVICES DES LOISIRS À TEMPS COMPLET

429-2023

ATTRIBUTION À M. NICOLAS BOUCHARD

ATTENDU la résolution #325-2022 ;

ATTENDU la création d'un nouveau poste de préposé à la maintenance au service des loisirs à temps complet, tel qu'il appert à la résolution #394-2023 ;

ATTENDU QU'une seule candidature est déposée ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller Alex Papineau, appuyé par madame la conseillère Sophie Côté, et résolu unanimement :

- **D'ATTRIBUER** le poste à M Nicolas Bouchard pour agir à titre de préposé à la maintenance au service des loisirs à temps complet.

Début de l'emploi : 5 décembre 2023
Rémunération : Échelon 3

- **QUE** ses tâches et responsabilités sont principalement celles contenues à l'offre d'emploi publiée à l'ouverture de ce poste et plus amplement détaillées à la résolution numéro 325-2023.

PROJET DE RÉAMÉNAGEMENT DU PARC JEAN-GUY FOURNIER

430-2023

OCTROI DE MANDAT / GRÉ À GRÉ / PATRIARCHE ARCHITECTURE INC. / SERVICES D'ARCHITECTURE

ATTENDU QUE la Municipalité a un projet de réaménagement complet du parc Jean-Guy Fournier;

ATTENDU QUE la Municipalité a octroyé un mandat à la firme «*TOPO-Architecture de Paysage*» pour une étude préliminaire et une esquisse d'aménagement, tel qu'il appert à la résolution #024-2023 ;

ATTENDU QUE la Municipalité de Sainte-Croix a déposé une demande au programme d'aide financière aux infrastructures récréatives, sportives et de plein-air (PAFIRSPA) pour ce projet, tel qu'il appert à la résolution #268-2023 ;

ATTENDU QUE la Municipalité doit maintenant octroyer un mandat à une firme d'architecture pour la mise à jour de l'esquisse d'aménagement, la préparation des documents préliminaires et définitifs et la surveillance partielle des travaux ;

ATTENDU la réception d'une offre de service de la firme «*Patriarche Architecture inc.*», datée du 29 novembre 2023 d'un montant de 93 000 \$ taxes en sus, pour la mise à jour de l'esquisse d'aménagement, la préparation des documents préliminaires et définitifs et la surveillance partielle des travaux;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller Alex Papineau, appuyé par madame la conseillère Sophie Côté et résolu unanimement ;

- **D'AUTORISER** l'octroi du mandat à la firme «*Patriarche Architecture inc.*» conformément à l'offre de service datée du 29 novembre 2023, d'un montant de 93 000 \$ taxes en sus, pour la mise à jour de l'esquisse d'aménagement, la préparation des documents préliminaires et définitifs et la surveillance partielle des travaux du projet de réaménagement du parc Jean-Guy Fournier

431-2023

OCTROI DE MANDAT / GRÉ À GRÉ / PATRIARCHE ARCHITECTURE INC. / SERVICES D'ARCHITECTURE

ATTENDU QUE la Municipalité a un projet de réaménagement complet du parc Jean-Guy Fournier;

SUITE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 04 DÉCEMBRE 2023

ATTENDU QUE la Municipalité a octroyé un mandat à la firme «*TOPO-Architecture de Paysage*» pour une étude préliminaire et une esquisse d'aménagement, tel qu'il appert à la résolution #024-2023 ;

ATTENDU QUE la Municipalité de Sainte-Croix a déposé une demande au programme d'aide financière aux infrastructures récréatives, sportives et de plein-air (PAFIRSPA) pour ce projet, tel qu'il appert à la résolution #268-2023 ;

ATTENDU QUE la Municipalité doit maintenant octroyer un mandat à une firme d'ingénierie pour les services en génie électrique, en génie civil et en structure notamment pour la conception du préau, de la scène couverte, des terrains de tennis, du terrain de basketball, des terrains de pétanque, des terrains de shuffleboard, du nouveau stationnement, de l'aménagement des sentiers et des placettes, des surfaces d'aires de jeux et la préparation des mandats complémentaires, incluant les plans et devis, l'assistance technique bureau et les visites de chantier ;

ATTENDU la réception d'une offre de service de la firme «*Pluritec Ltée.*», datée du 28 novembre 2023 d'un montant de 86 565,00 \$ taxes en sus, pour les services d'ingénierie impératifs à la réalisation du projet;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame la conseillère Sophie Côté, appuyé par monsieur le conseiller Alex Papineau et résolu unanimement ;

- **D'AUTORISER** l'octroi du mandat à la firme «*Pluritec Ltée.*» conformément à l'offre de service datée du 28 novembre 2023, d'un montant de 86 565,00 \$ taxes en sus, pour les services d'ingénierie relatifs au projet de réaménagement du parc Jean-Guy Fournier.

VARIA

OFFICE MUNICIPAL D'HABITATION DU NORD DE LOTBINIÈRE

432-2023

BUDGET SUPPLÉMENTAIRE

ATTENDU des corrections apportées au compte budgétaire concernant les améliorations et modernisations ;

ATTENDU le rapport d'approbation du budget 2023 de la Société d'habitation du Québec daté du 19 octobre 2023;

ATTENDU QU'un budget supplémentaire de 15 917 \$ est requis pour la municipalité de Sainte-Croix;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame la conseillère Sophie Côté, appuyé par madame la conseillère Mylène Neault et résolu unanimement ;

- **D'ACCEPTER** le budget supplémentaire requis de 15 917 \$ lequel sera résorbé à raison de 90 % par la S.H.Q. et 10 % par la Municipalité, soit 1 591 \$.

433-2023

BUDGET SUPPLÉMENTAIRE

ATTENDU des corrections apportées aux comptes budgétaires concernant l'administration, la conciergerie et entretien, l'énergie, taxes assurances et sinistres et remplacement, améliorations et modernisations ;

ATTENDU le rapport d'approbation du budget 2023 de la Société d'habitation du Québec daté du 08 novembre 2023;

ATTENDU QU'un budget supplémentaire de 316 540 \$ est requis pour la municipalité de Sainte-Croix;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame la conseillère Sophie Côté, appuyé par monsieur le conseiller Marc-Olivier Habel et résolu unanimement ;

SUITE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 04 DÉCEMBRE 2023

- **D'ACCEPTER** le budget supplémentaire requis de 316 540 \$ duquel un montant de 10 133\$ incombe de la Municipalité.

MRC DE LOTBINIÈRE

433-2023

ENTENTE D'ENTRAIDE INTERMUNICIPALE ÉTABLISSANT LA FOURNITURE DE SERVICES POUR LA SÉCURITÉ CIVILE

ATTENDU l'arrêté AM-OO 1 0-20 18 du ministre de la Sécurité publique édictant le Règlement sur les Procédures d'alerte et de mobilisation et les moyens de secours minimaux pour protéger la sécurité des personnes et des biens en cas de sinistre;

ATTENDU QUE le Règlement est entré en vigueur le 9 novembre 2019;

ATTENDU QUE les municipalités de Sainte-Croix, Saint-Édouard-de-Lotbinière, Lotbinière, Leclercville, Saint-Antoine-de-Tilly, Saint-Apollinaire, Saint-Agapit, Saint-Gilles, N.D.S.C.d'Issoudun, Saint-Flavien, Dosquet, Saint-Janvier-de-Joly, Val-Alain, Sainte-Agathe-de-Lotbinière, Saint-Narcisse-de-Beaurivage, Saint-Patrice-de-Beaurivage et Saint-Sylvestre ont signifié au ministre de la Sécurité publique leur intention de se conformer au règlement et obtenir l'aide financière proposée pour les volets 1 et 2;

ATTENDU QUE les (17) municipalités ont signifié leur intention de regroupement afin d'accomplir les actions du volet 2 et obtenir l'aide financière additionnelle;

ATTENDU l'intégration de la municipalité de Laurier-Station dans le projet en commun pour la sécurité civile;

ATTENDU le besoin pour les 18 municipalités de recourir à l'entraide d'autres municipalités en cas de sinistre;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller Alex Papineau, appuyé par madame la conseillère Mélanie Picard, et résolu unanimement que la présente résolution soit adoptée et qu'elle statue et décrète ce qui suit :

- **DE DÉSIGNER** le maire et le directeur général de la Municipalité afin de signer l'entente d'entraide intermunicipale établissant la fourniture de services pour la sécurité civile;

TRANSPORT ADAPTÉ ET COLLECTIF DE LOTBINIÈRE

431-2023

RENOUVELLEMENT DU SERVICE DE TRANSPORT ADAPTÉ POUR 2024

ATTENDU QUE la Municipalité de Sainte-Croix offre le service de transport adapté est offert sur son territoire;

ATTENDU QUE le service de transport adapté doit être renouvelé à chaque année;

ATTENDU QUE la Municipalité doit payer sa quote-part;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller Marc-Olivier Habel, appuyé par madame la conseillère Mélanie Picard, et résolu unanimement :

- **QUE** la municipalité accepte qu'il y ait du transport adapté sur son territoire;
- **QUE** la municipalité de Sainte-Croix soit nommée mandataire pour l'ensemble des municipalités;
- **QUE** le Service de transport adapté et collectif de Lotbinière soit délégué pour administrer le service ;
- **QUE** la municipalité renouvelle l'entente précisant les modalités pour la gestion du transport adapté;
- **QUE** la municipalité accepte de payer sa quote-part de 2.70 \$ pour un total de 7 146,90\$;
- **QUE** la municipalité adopte les prévisions budgétaires 2024.

SUITE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 04 DÉCEMBRE 2023

**DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC ET LES QUESTIONS
REÇUES SUR FACEBOOK**

- Aucune question reçue sur *Facebook*.
- Information concernant les membres du comité des mesures d'urgence.
Information concernant une possible entente entre la Fabrique Saint-Laurent et la
Municipalité.
- Information concernant la nouvelle directrice de l'urbanisme.
- Information concernant les immeubles non taxables.
- Information concernant les taxes foncières de 2024.
Information concernant la séance extraordinaire du 13 décembre concernant
l'adoption du budget 2024.
- Information concernant les travaux de la rue Hamel.
Information concernant les coûts estimés relatifs au projet de prolongement des
services d'aqueduc et d'égouts sur la route Marie-Victorin.
Information concernant les intentions de la Municipalité quant à la propriété sise au
6185 rue Principale.
Information concernant la présentation du programme particulier d'urbanisme de la
rue Principale.

435-2023

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

IL est proposé par Sophie Côté, appuyé par Carmen Demers, et résolu unanimement de lever la présente séance à 19 : 52 heures.

Stéphane Dion
Maire

Francis Matte, directeur général
et greffier-trésorier

Je, Stéphane Dion, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal du Québec.